

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 janvier 2023

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la Convocation : 26/01/2023
Date d'affichage : 26/01/2023

L'an deux mille vingt- trois et le trente et un janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- GAUTHIER Laurent- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- Véronique AUGIZEAU- Christophe GRANGER

Excusés : Alexandra CHABANIS- - Jean GRANGER- Céline POIRRIER- Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL

Patrice TETARD a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2023-014 : Convention de partenariat entre la Commune et les concerts de poche

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de l'organisateur pour des ateliers-spectacles dits « Musique en chantier » et pour un concert de poche de Riana Anthony (violoncelle) et Fiona Mato (piano) le samedi 25 mars 2023 à 20h00 à l'espace d'animation.

L'association se charge de l'encaissement des recettes sur la base des tarifs mentionnés dans la convention, elle produira des supports de communication que la Commune diffusera sur ses réseaux habituels. La Commune prendra en charge les repas des artistes ainsi qu'une participation pour la tenue de ces actions musicales à hauteur de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et l'association Concert de poche afin de déterminer les obligations de chacune des parties et les conditions matérielles et financières de l'action musicale susmentionnée.

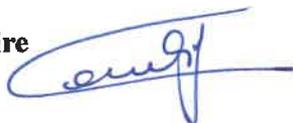
POUR :13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Yves COURBIS,

Maire



Patrice TETARD

Secrétaire de séance

